



Usurpation d'adresse postale

Par bor77

Bonjour,

Au mois de décembre j'ai reçu à mon adresse un courrier émanant du trésor public pour une amende au nom de Mr X liée à une infraction dans un transport, je ne connais pas cette personne qui n'habite pas chez moi. J'ai redonné la lettre à la poste. Aujourd'hui je viens de recevoir à nouveau une lettre du trésor public au nom de ce monsieur et je l'ai redonnée à la poste.

Je ne voudrais pas avoir d'ennuis à cause de cet usurpateur d'adresse, que puis je faire?

Par Isadore

Bonjour,

Si vous ne vous appelez pas M. X, vous ne risquez rien. Le fisc va s'attaquer aux comptes et revenus de M. X.

Est-ce que ce ne serait pas un ancien occupant des lieux ou une personne ayant une adresse proche de chez vous ?

Vous pouvez toujours écrire au Trésor Public pour lui signaler qu'il y a une erreur, et que M. X ne réside pas chez vous.

Il ne faut vous inquiéter que si vous êtes un homonyme.